

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE AUTO INTER »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
VISION 2000 A 100 METRES DE L'HOTEL BELLE COTE, Lot
109, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/12/2022, et enregistrés au CEPICI le 02/12/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE AUTO INTER »

Objet : Achat et vente de véhicules, Location de véhicules, Prestation de services, Importation-Exportation, Réhabilitation et gestion immobilière.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
VISION 2000 A 100 METRES DE L'HOTEL BELLE COTE, Lot
109, Ilot 16

Dirigeant(s) M OUEDRAOGO MOHAMED MOCTARD
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11321 du 14/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°70156/GTCA/RC/2022 du 14/12/2022

